

	<p>SERVICES PUBLICS CFE – CGC 15-17 rue Beccaria 75012 Paris</p> <p>☎ 01.44.70.65.90</p> <p>fonctions.publiques@cfccgcfp.org http://cfecgcfp.org/</p>
---	--

UFCFP/NM/LF/JpF/ 2020-112

Paris, le 04 novembre 2020

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
de la République Française
Hôtel Matignon 57 rue de varenne
75 700 PARIS SP07

Objet : Crise Sanitaire : Jour de carence dans la Fonction Publique.

Monsieur le Premier Ministre,

Nous souhaitons attirer solennellement votre attention sur le sujet du jour de carence dans la Fonction Publique.

Depuis le 11 juillet 2020, les agents publics ne bénéficient plus de la suspension du jour de carence dans le cadre d'un arrêt de travail. Elle avait été temporairement levée par la loi d'urgence du 23 mars 2020 dans le contexte sanitaire de l'épidémie de coronavirus. Cette mesure concernait tous les régimes obligatoires : général, agricole et régimes spéciaux dont celui de la Fonction Publique.

Comme nous l'avons exprimé auprès de Madame DE MONTCHALIN, Ministre de la fonction et de la transformation publiques, **nous sollicitons aujourd'hui l'abrogation pure et simple de cette journée de carence.**

Depuis le début de la pandémie, les agents publics sont exposés et font face actuellement à la « deuxième vague ». Ils assurent la continuité du service public avec courage, professionnalisme et abnégation en tout lieu et en tout temps.

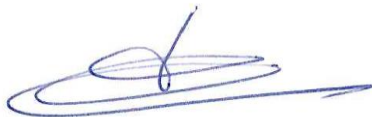
Cette journée de carence était déjà une mesure injuste, elle est aujourd'hui dangereuse car elle peut contraindre des agents à minorer des symptômes pour éviter l'arrêt de maladie avec les conséquences financières induites. Il s'agit donc d'une question de santé publique.

La Fédération des Services Publics CFE CGC estime qu'au regard du contexte sanitaire grave de reprise de l'épidémie, les agents publics doivent faire l'objet de toutes les attentions et d'une protection à la hauteur de leur engagement.

Cette mesure d'abrogation serait un signe fort envers l'ensemble des agents qui attend de l'Etat un soutien infaillible.

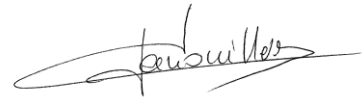
Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

Nathalie MAKARSKI



Présidente de la Fédération
des Services Publics de la CFE CGC

Loïc FANOILLERE



Vice-Président de la Fédération
des Services Publics de la CFE CGC